



Photo de famille de la délégation du CAMPC et l'équipe dirigeante du CAMES

LUNDI CAMES

LUNDI CAMES FAIT PEAU NEUVE

Le Service communication a le plaisir de vous présenter le nouveau design de Lundi CAMES... AGRÉABLE À LIRE !

NUMÉRO 430 ● SEMAINE 13 AU 19 FÉVRIER 2023



Le Directeur Général du CAMPC reçu en audience au CAMES

Ce vendredi 10 février 2023, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ, a reçu en audience le Directeur Général du Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC), Pr Joseph KAUDJHIS, en visite de travail au Burkina Faso.

« Nous sommes venus au CAMES, avec la Représentante du CAMPC au Burkina Faso, Madame Ahoua SAWADOGO, rendre une visite de courtoisie au Secrétaire Général, pour le féliciter pour sa nomination à la tête de notre Institution commune. Au cours de nos échanges, nous avons parlé des perspectives de collaboration entre nos deux institutions. Le Secrétaire Général du CAMES a salué notre initiative et a donné son accord de principe pour la prospection des centres d'intérêts communs, en vue d'un partenariat gagnant-gagnant entre le CAMES et le CAMPC », a fait savoir le Directeur Général du CAMPC.

Lire Page 04



LUNDI CAMES

L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@lecames.org

Site internet : www.lecames.org

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Le Directeur Général du CAMPC reçu en audience au CAMES _____ 4
- Brazzaville abritera la réunion extraordinaire du CCG-CAMES _____ 5
- Lancement de la 38e Session du Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED-CAMES) _____ 6
- Avis de vacance de poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières du CAMES _____ 7
- Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable en vue de l'audit financier et comptable du CAMES _____ 7
- Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet spécialisé dans la gestion des ressources humaines en vue de l'audit organisationnel du CAMES _____ 7
- Ouverture du 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion _____ 8
- 45e session des CCI : rappel des procédures de candidature _____ 9

CAMESPACE

- Sénégal : Inauguration du campus pédagogique de l'Université iba Der Thiam de Thiès _____ 10
- Sénégal : Pr Mouhamed Moustapha Fall lauréat du Prix Ramanujan 2022 _____ 10
- Guinée : Dre Diaka SIDIBE a reçu en audience le Directeur du BIE de l'Unesco _____ 11
- Sénégal : Visite du Pr Moussa BALDÉ à la cité du savoir _____ 11
- Burkina : Lancement du Projet de Recherche et de Développement Médecine Traditionnelle et Qualité _____ 12
- Accord de partenariat entre l'UCAD et l'Université Kanazawa du Japon _____ 12
- Guinée : plateforme d'authentification des diplômes, un premier pas _____ 12

OPPORTUNITÉS

- Appel à candidatures _____ 13

AGENDA

- Activités prévues au titre de l'année 2023 __ 14



LUNDI CAMES

L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Directeur de la publication : Pr Souleymane KONATÉ

Directeur de la rédaction : Pr Ali DOUMMA

Rédacteur en Chef : M. Assalih JAGHFAR

Secrétaire de la rédaction : Mme Virginie KARAMA

Contributeurs : Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, M. Issoufou SOULAMA, M. Guillaume NIKIEMA, M. Ifoni Briand IDOSSOU, Mme Affissath ATTANDA, Mme Pascaline KOURAOGO

Maquette : M. Assalih JAGHFAR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@lecames.org

Site internet : www.lecames.org



ACTUALITÉS DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Directeur Général du CAMPC reçu en audience au CAMES

Ce vendredi 10 février 2023, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ, a reçu en audience le Directeur Général du Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC), Pr Joseph KAUDJHIS, en visite de travail au Burkina Faso.



« Nous sommes venus au CAMES, avec la Représentante du CAMPC au Burkina Faso, Madame Ahoua SAWADOGO, rendre une visite de courtoisie au Secrétaire Général, pour le féliciter pour sa nomination à la tête de notre Institution commune. Au cours de nos échanges, nous avons parlé des perspectives de collaboration entre nos deux institutions. Le Secrétaire Général du CAMES a salué notre initiative et a donné son accord de principe pour la prospection des centres d'intérêts communs, en vue d'un partenariat gagnant-gagnant entre le CAMES et le CAMPC », a fait savoir le Directeur Général du CAMPC.

Faut-il le rappeler, le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) est un établissement inter-États d'Enseignement supérieur à vocation professionnelle, basé à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Le CAMPC a une triple mission : (i) la formation permanente et le perfectionnement des personnes en situation d'emploi, (ii) le conseil et l'assistance et (iii) la recherche.



Le Secrétaire Général du CAMES et le Directeur Général du CAMPC

Brazzaville abritera la réunion extraordinaire du CCG-CAMES



PROTOCOLE D'ACCORD POUR L'ORGANISATION DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF GÉNÉRAL

Le Comité Consultatif Général (CCG) du CAMES se réunira en session extraordinaire, du 27 février au 1er mars 2023 à Brazzaville, sous la présidence du Pr Ahmadou Aly MBAYE, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

La cérémonie d'ouverture de cette session aura lieu le 27 février 2023, sous le patronage de Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, de la République du Congo, Chef du Gouvernement, en présence de Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Pr Delphine ADOUKI EMMANUEL, du Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ, des membres du CCG et de plusieurs autres personnalités universitaires.

Une vingtaine de Recteurs, Présidents d'Universités et Directeurs de Centres de recherche ainsi que des Directeurs Généraux des organismes membres du CAMES sont attendus à cette réunion, dont l'ordre du jour porte entre autres sur :

- le bilan des activités statutaires réalisées ;
- sur le Guide d'évaluation des candidats au Concours d'agrégation de MHPOMVPA ;
- l'examen et l'approbation des résultats de la 37e session du PRED ;
- l'examen des recours de la 44e session des CCI 2022 ;
- et la présentation de la plateforme Codex (Cames Open Index).

Cette session sera également consacrée à la (i) nomination des nouveaux membres de la Commission d'éthique et de déontologie (CED), (ii) à la formation des membres du CCG à la Gouvernance des Institutions d'Enseignement supérieur (projet MAGIE). En marge de la rencontre, une Conférence publique sur « L'assurance qualité dans l'enseignement supérieur » sera donnée à l'attention des institutions d'enseignement supérieur et de recherche du pays.



Lancement de la 38e Session du Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED-CAMES)

Le Secrétariat général du CAMES a procédé, ce vendredi 10 février 2023, au lancement officiel des inscriptions à la 38e Session du Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED), couplée au 15e atelier de formation à l'assurance qualité de l'Enseignement supérieur, prévu du 23 au 30 novembre 2023.

Dans la perspective de la tenue de ladite session, les activités ci-après sont planifiées :

- la manifestation d'intérêt matérialisée par le renseignement d'un formulaire en ligne (<http://formulaire-pred.cames.online>) ;
- l'organisation par le CAMES d'une session de formation en ligne sur le dispositif PRED ;
- la formation continue par l'organisation d'une session de formation en ligne des experts sur l'assurance qualité en général, et l'évaluation externe des offres de formation ;
- les conseils aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR), pour la réalisation de l'auto-évaluation des offres de formation ;
- la mise à disposition d'un support technique pour le dépôt en ligne sur la plateforme dédiée (<https://pred.cames.online>) des dossiers de demande d'accréditation par les IESR ; le dossier d'accréditation d'une offre de formation étant constitué principalement d'un rapport d'auto-évaluation et des éléments de preuve en annexe ;
- la vérification des dossiers de candidature par le CAMES avec avis de recevabilité ou de demande de complément d'information, en vue de : (i) l'accompagnement des IESR dans le cadre de l'assurance qualité ou (ii) la poursuite de la procédure dans le cadre de l'accréditation ;
- l'instruction des dossiers de demande d'accréditation par des experts disciplinaires ;
- la proposition des comités d'évaluation (équipes d'experts) sur site aux IESR, pour confirmation d'absence de tout conflit d'intérêt ;
- l'évaluation sur site par des experts désignés par le CAMES ;
- l'organisation des Commissions d'accréditation ;
- la présentation des résultats ainsi que des recommandations à l'attention de tous les acteurs (IESR, Comité Consultatif Général - CCG, Conseil des Ministres, etc.).

En savoir plus : <https://www.lecames.org/lancement-de-la-38e-session-du-programme-de-reconnaissance-et-dequivalence-des-diplomes-pred-cames/>



Avis de vacance de poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières du CAMES

En application de la décision N° SE-CM/CAMES/2022-002 du Conseil des Ministres, en date du 10 juin 2022, le Président en Exercice du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a l'honneur de porter à l'attention des États membres, la vacance de poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières, à compter du 02 janvier 2024, conformément au Statut en vigueur de l'Institution.

Sous l'autorité du Secrétaire Général du CAMES, le Directeur des Affaires Administratives et Financières est chargé de la coordination de la gestion administrative, comptable et financière du CAMES.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat Général du CAMES, avec copie à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo, Président en Exercice du Conseil des Ministres du CAMES, à partir de la publication du présent appel.

Conformément au Statut, chaque État ne peut présenter qu'un seul candidat à ce poste.

Date limite du dépôt des candidatures : 28 avril 2023 à minuit GMT, délais de rigueur.

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable en vue de l'audit financier et comptable du CAMES

Le Secrétariat général du CAMES lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable qui sera chargé de l'audit des comptes des exercices de 2019 à 2022.

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt par mail à l'adresse suivant : appel.candidature@lecames.org, au plus tard le dimanche 19 février 2023 à 23 h 59 min GMT, délai de rigueur.

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet spécialisé dans la gestion des ressources humaines en vue de l'audit organisationnel du CAMES

Le Secrétariat général du CAMES lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet spécialisé pour mener l'audit organisationnel de l'Institution.

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt par mail à l'adresse suivant : appel.candidature@lecames.org, au plus tard le dimanche 19 février 2023 à 23 h 59 min GMT, délai de rigueur.

Ouverture du 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion

Le 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG) se tiendra du 06 au 15 novembre 2023 à Niamey (Niger). Les modalités d'organisation des épreuves de cette session (mode présentiel ou bimodal) vous seront précisées ultérieurement.

Le Secrétaire Général invite les responsables des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'espace CAMES à lui communiquer avant le 1^{er} avril 2023, la liste de potentiels candidats et les noms des professeurs titulaires susceptibles d'être présidents ou membres de jurys selon différentes spécialités du Concours.

Par ailleurs, les candidats sont invités à soumettre leur dossier en ligne, dans la période allant du 1^{er} mars au 31 mai 2023, sur le site e-CAMES : www.cames.online.

La date limite de transfert des dossiers en ligne est fixée au 31 mai 2023, délai de rigueur.

Les documents ci-après cités, entrant dans le cadre de la composition des dossiers, peuvent être téléchargés sur le site institutionnel du CAMES (www.lecames.org) :

- Conditions d'inscription au Concours SJPEG ([Télécharger](#))
- Fiches de renseignements à remplir par les candidats et à joindre au dossier de candidature ([Télécharger](#))
- Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, dont il faut renvoyer le formulaire d'engagement signé et daté ([Télécharger](#)).

En cas de difficultés pour la numérisation et la transmission des dossiers en ligne, les Campus du Nouvel Espace Universitaire Francophone et l'AUF peuvent apporter assistance aux candidats.

Deux (2) adresses email sont créées pour assister les candidats :

- Assistance_technique@cames.online
- Assistance_procedure@cames.online

Toutefois, un (1) exemplaire du dossier physique doit être présenté à la commission institutionnelle d'étude de conformité des dossiers, mise en place par chaque université.



45e session des CCI : rappel des procédures de candidature

La 45e session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) a été lancée le 15 décembre 2022, conformément au chronogramme établi.

Le Secrétaire Général du CAMES invite les candidats et les institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) à se conformer aux procédures de candidature édictées par le CAMES, pour une meilleure qualité du dossier et exhaustivité de candidature, à travers :

- La mise en place des activités des commissions institutionnelles telle que prônée par le CAMES depuis la dématérialisation du dossier de candidature dans le cadre du programme des CCI.

Pour rappel, les commissions institutionnelles ont pour rôle d'accompagner les candidats dans la constitution et la vérification de la conformité des e-dossiers, conformément au [Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des CCI \(version 2017-2021, 2e édition\)](#), via leurs espaces de travail sur la plateforme numérique [e-CAMES](#).

Les paramètres d'accès à la plateforme pour les commissions institutionnelles sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

- La nécessité pour les candidats de transmettre leurs e-dossiers de candidature, via la plateforme, avant la clôture des préinscriptions, prévue pour le 15 février 2023 à 23 h 59 GMT.

Cela a pour intérêt de mettre en branle les commissions institutionnelles aux fins de bénéficier au plus tôt de leurs amendements.

Chaque candidat doit se rendre dans son espace privé sur la plateforme, dans la rubrique « TRANSMISSION » et puis cliquez sur le bouton (couleur rouge) « Soumettre votre dossier de candidature ».

La transmission du dossier, avant le 15 février 2023, n'empêche pas la poursuite de l'actualisation de l'e-dossier jusqu'à la date d'échéance des candidatures, tout en intégrant automatiquement, au fur et à mesure, les modifications effectuées.

- La transmission de la liste des candidatures par le Président/Recteur/Directeur de l'institution, via la plateforme e-CAMES, à compter du 16 février au 1er mars 2023.

Les paramètres d'accès à la plateforme, pour le Président/Recteur/Directeur, sont les mêmes que ceux de l'année dernière (lien de la plateforme e-CAMES : <https://www.cames.online>)

Pour toutes préoccupations, prière d'écrire à assistance_technique@cames.online.

NB : Tout dossier non transmis dans cette période du 16 février au 1er mars 2023, même étant sur la plateforme e-CAMES, ne sera pas pris en compte dans la suite du processus du programme CCI.



CAMESPACE

Sénégal : Inauguration du campus pédagogique de l'Université Iba Der Thiam de Thiès

Le Président de la République du Sénégal, S.E.M Macky SALL a procédé, le 10 février 2023, à l'inauguration du campus pédagogique de l'université Iba Der Thiam de Thiès. Le campus pédagogique est composé de 3 blocs administratifs, d'un rectorat, 3 amphithéâtres d'une capacité de 350 places chacun. A cela s'ajoutent 3 blocs pédagogiques, 24 salles de cours, 4 salles multimédias, une bibliothèque universitaire, un bloc de 25 laboratoires pédagogiques et une station d'épuration des eaux usées.

«L'université demeure un pilier de l'excellence et un levier de performance d'une Nation. Dès lors, il convient d'investir massivement et durablement dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation », a souligné le Président Macky SALL.



Source : <https://mesrs.gov.sn>

Sénégal : Pr Mouhamed Moustapha Fall lauréat du Prix Ramanujan 2022

Professeur Mouhamed Moustapha FALL, Président de l'Institut Africain des Sciences Mathématiques (AIMS)- Sénégal, a remporté le prestigieux Prix Ramanujan 2022 pour les jeunes mathématiciens des pays en développement. Cette distinction internationale vient couronner le travail exceptionnel réalisé par Mouhamed Moustapha FALL sur la théorie des équations aux dérivées partielles et sur l'analyse géométrique. Le Jury international a également reconnu que le récipiendaire a apporté «des contributions exceptionnelles à l'avancement des mathématiques en Afrique grâce à la recherche et à l'engagement du public».

Professeur FALL a été reçu le 7 février 2023, par le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Moussa BALDÉ.



Source : <https://mesrs.gov.sn>

Guinée : Dre Diaka SIDIBE a reçu en audience le Directeur du BIE de l'Unesco

Le Ministre de l'ESRSI a reçu en audience M. Yao YDO, Directeur du Bureau International de l'Education (BIE) de l'Unesco ce Mardi 7 février 2023. L'objectif de cette visite pour le DG du BIE était de discuter entre autres de l'élaboration d'un cadre d'orientation circulaire pour la transformation de la qualité de l'éducation et la pédagogie universitaire en Guinée.



Source : <https://www.facebook.com/mesrsi>

Sénégal : Visite du Pr Moussa BALDÉ à la cité du savoir

Le vendredi 03 février 2023, le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a effectué une tournée de travail dans les structures de formation et de gestion, placées sous sa tutelle, qui sont implantées dans la Cité du Savoir sise à Diamniadio. Il s'agit : (i) du Centre de mutualisation et de partage qui abrite le Supercalculateur du Sénégal, un équipement de haute technologie qui est dédié aux chercheurs et au secteur privé, pour aider à la création d'un écosystème en simulation numérique et calcul scientifique, (ii) du grand garage de l'ISEP de Diamniadio, doté d'équipements et de matériels technologiques de dernière génération qui font usage d'outils pédagogiques dans l'installation des compétences attendues chez le technicien supérieur dans les métiers de l'Automobile et, (iii) de l'UVS qui est aujourd'hui devenue officiellement l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane.



Source : <https://mesr.gov.sn>

Burkina : Lancement du Projet de Recherche et de Développement Médecine Traditionnelle et Qualité

Les activités du Projet de Recherche et de Développement Médecine Traditionnelle et Qualité (PRD-MT-QUAL-2022-2027) intitulé « Appui à l'opérationnalisation des centres de médecine traditionnelle au Burkina Faso, par une recherche multidisciplinaire coordonnée sur la qualité et la sécurité des remèdes à base de plantes », ont été lancées le Jeudi 02 février 2023 à l'Université Joseph KI-ZERBO. Ce projet permettra de déterminer d'abord « les composantes de son opérationnalisation (intégration, accessibilité, frein), mais aussi les conditions pour la maîtrise des niveaux de qualité et de sécurité des remèdes traditionnels à base de plantes et les modalités d'opérationnalisation des CMT ».



Source : <https://www.ujkf.bf>

Accord de partenariat entre l'UCAD et l'Université Kanazawa du Japon

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), par le biais de son Recteur, Professeur Ahmadou Aly Mbaye et l'université Kanazawa du Japon représentée par son Président Wada Takashi ont signé un accord de partenariat et d'échange en ligne, le mardi 17 janvier 2023. Les deux institutions, qui sont unies par une volonté de coopération mutuelle et de renforcement des liens universitaires et pédagogiques souhaitent promouvoir les échanges entre enseignants, chercheurs et étudiants.



Source : <https://www.ucad.sn>

Guinée : plateforme d'authentification des diplômes, un premier pas

Une plateforme est désormais disponible sur le site de l'UGANC pour l'authentification des diplômes. Pour l'instant, il s'agit des diplômes délivrés à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry depuis 2017. La base de données est en cours d'implémentation progressivement. Les entreprises, les parents, les étudiants sortants etc...peuvent tout simplement vérifier en quelques secondes pour savoir si le diplôme présenté par un tiers est authentique ou non.



Source : <https://www.facebook.com/mesrsi>

OPPORTUNITÉS

Appel à candidatures

Subvention conjointe de recherche et de transfert de technologie BID-TWAS 2022 : Recherche à réponse rapide sur l'après-COVID-19

Date limite : 14 février 2023

Bourse de doctorat ANSO-CAS-TWAS/UNESCO

Date limite : 15 février 2023 (heure de Beijing)

Appel à candidatures : Programme de diplôme de troisième cycle du CIPT

Date limite : 28 février 2023

Programme de bourses postdoctorales TWAS-BID

Date limite : 6 mars 2023

Appel à candidature : Session de préparation au Concours d'Agrégation des Sciences juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion du CAMES

Date limite : 08 mars 2023

Programme de bourses pour jeunes chercheurs africains

Date limite : 7 avril 2023 at minuit (Brussels time)

Sub-Saharan Africa – Call for Application 2023

Deadline : March the 24th midnight (local time Paris).

Appel à candidatures : Green Gown Awards 2023

Date limite : 31 mars 2023 à 12h (heure de Londres, Angleterre)

Prix Roberval/Appel à candidatures

Date limite : 15 mai 2023

Programme Erasmus+ de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport

Date limite : suivant l'appel



AGENDA

Activités prévues au titre de l'année 2023

Conformément au chronogramme des rotations des programmes du CAMES adopté par le Conseil des Ministres, les activités ci-après sont au programme pour l'année 2023 :

Programmes	Dates	Pays hôtes
Réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG)	27 février au 1 ^{er} mars 2023	Congo
Réunion des Présidents de CTS	Mars 2023	Burkina Faso
40 ^e Session ordinaire du Conseil des Ministres	22 au 26 mai 2023	Niger
Réunion du Collège des Présidents du 21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	Juin 2023	Burkina Faso
Réunion des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche	Juin 2023	Burkina Faso
45 ^e session des Comités Consultatifs Interafricains (Travaux du Comité Consultatif Général [CCG] en présentiel)	27 au 29 juillet 2023	Togo
21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion	6 au 15 novembre 2023	Niger
Atelier de formation en Assurance Qualité	Novembre 2023	Mali
38 ^e Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED/CAMES)	Novembre 2023	Mali
6 ^e Journées Scientifiques du CAMES	Décembre 2023	Guinée Équatoriale





CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1968 - 2023

55 ans

APRÈS

**CONSOLIDONS NOS ACQUIS
POUR MIEUX INNOVER**